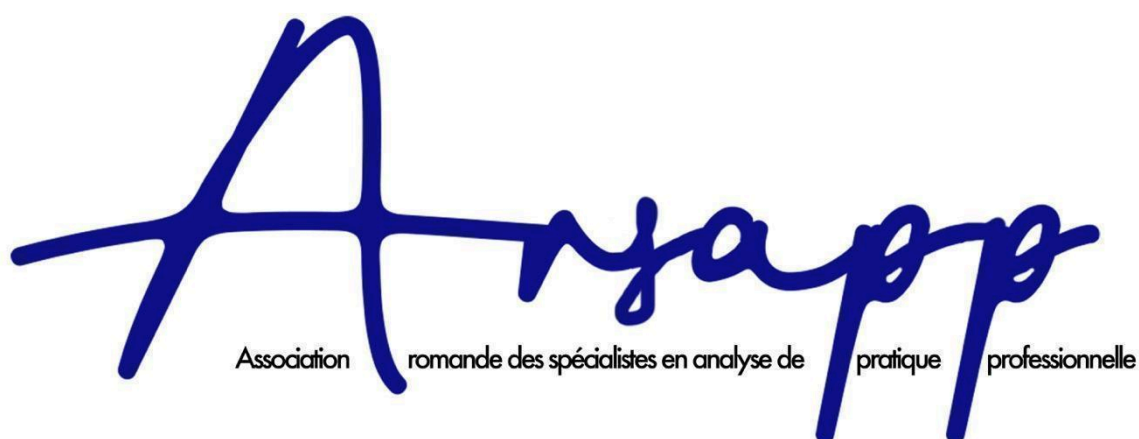
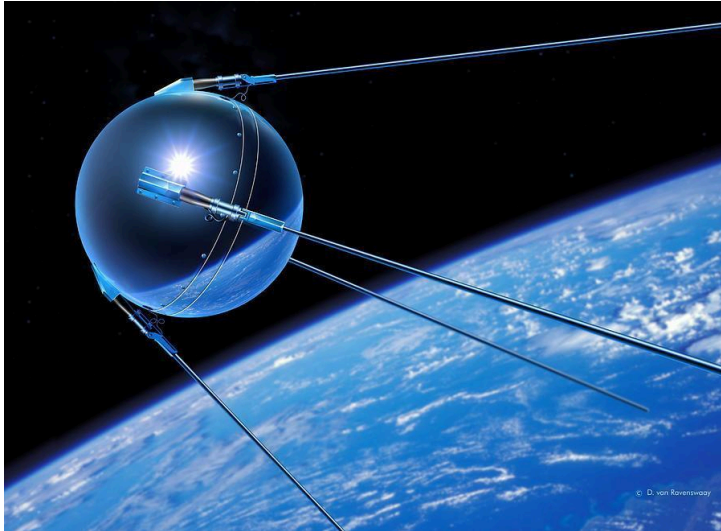




Rapport d'activité 2025

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'ARSAPP a été lancée il y a huit ans maintenant. Notre association a gagné de l'altitude tout au long de ces années pour trouver sa vitesse de croisière, ce moment précis où les turbulences du lancement cèdent la place à une trajectoire stable et maîtrisée. L'ARSAPP est en orbite à présent !

Cette année marque également un passage de témoin. Je succède à Armande von Wyss, présidente

depuis la création officielle de l'association en 2018, et je tiens à lui exprimer ici mes remerciements et ma plus sincère gratitude. Si notre association a pu décoller, puis s'élever, c'est en très grande partie grâce à son engagement indéfectible durant toutes ces années. Elle a posé les fondations, tracé le cap, et maintenu la poussée nécessaire. Merci, Armande.

Née en 2018 d'un petit groupe de diplômé-e-s de la première volée du CAS de Spécialistes en Analyse des Pratiques Professionnelles, l'ARSAPP a grandi lentement, mais avec constance. Notre nombre de membres n'a jamais reculé : de 12 membres à l'origine, nous avons terminé l'année 2025 à 34. Une croissance modeste, mais continue.

Au-delà des chiffres, c'est la vitalité de nos actions qui témoigne de notre maturité : cinq interventions annuelles, des ateliers et conférences gratuits pour nos membres, une représentation active auprès du comité académique du CAS HES-SO de Spécialistes en Analyse des Pratiques Professionnelles, des collaborations avec des revues professionnelles et un site internet qui donne visibilité à nos membres et promeut la pratique de l'Analyse de Pratique Professionnelle.

En 2026, nous poursuivrons sur cette orbite, consolidant ce qui a été construit et amplifiant notre rayonnement au service de la profession.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

LES FORMATIONS

Accompagnement, créativité et réflexivité dans un dispositif inédit de Marc Thiébaud et Yann Vacher

Mardi 11 mars de 18 h 30 à 21 h 30 à l'ESSIL, Lausanne.

Yann Vacher accompagné de Marc Thiébaud ont concocté, en exclusivité pour les membres de l'ARSAPP, un atelier autour d'un dispositif d'APP inédit.

Cet atelier était gratuit et réservé aux membres de l'ARSAPP.

ÉVÈNEMENTS

Conférence de Yann VACHER le 10 mars 2025

Où peut-on aller avec l'Analyse de Pratiques Professionnelles (APP) ?

Lundi 10 mars de 18h à 20h à l'HETS, Genève.

L'Association Romande des Spécialistes en Analyse de Pratique Professionnelle (ARSAPP) et Armande von Wyss, responsable du [CAS HES-SO en Analyse des Pratiques Professionnelles](#) et co-responsable du Réseau local de compétences APP à la [HETS Genève](#), ont invité **Yann Vacher** pour une conférence autour de questionnements sur ce qui est fait dans une analyse de pratique professionnelle.

Yann Vacher est docteur en sciences de l'éducation et formateur à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Corse.

Vous pouvez visionner la vidéo sur la plateforme :

<https://peertube.mesnumeriques.fr/> et taper Yann Vacher sur le champ  recherche.

LES FORMATIONS CAS HES-SO en ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'ARSAPP s'est présentée en septembre à la volée de participant-e-s du CAS en analyse des pratiques professionnelles. Beaucoup ont été intéressé-e-s par les activités de l'association et comptent la rejoindre une fois diplômé-e-s.

LES INTERVISIONS

En 2025, nous avons organisé les intervisions dans les locaux de l'ESSIL à Lausanne et, depuis le mois de novembre 2025, à l'Espace Dickens. Les intervisions ont été l'occasion de rencontrer et d'accueillir les nouvelles et nouveaux membres qui nous ont rejoint cette année.

Ces moments d'intervision permettent aux personnes ayant obtenu le CAS en Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) ou une formation équivalente, ainsi qu'à celles et ceux qui

pratiquent régulièrement les APP, de partager leurs expériences, de s'exercer et d'échanger autour de l'accompagnement d'APP. Expérimenter l'intelligence collective entre pairs ouvre à un regard critique et de co-construction pour la personne qui propose sa méthodologie et entraîne sa posture. Un temps de méta-analyse clôt l'intervision afin d'identifier les apports de la séance. Le cadre bienveillant dans lequel se retrouvent les membres de l'ARSAPP favorise l'exposition de situations complexes, leur mise au travail, et la possibilité de ressentir les effets de l'APP grâce au pas de côté que provoque la démarche.

Une prise de notes est en général effectuée et mise à disposition sur un Drive accessible depuis l'Espace Membres du site internet.

Sessions d'intervision en 2025

- 20 janvier à Lausanne

Armande Von Wyss a animé cette intervention en proposant le modèle de l'ARPPEGE.

- 11 mars à Lausanne

Intervision remplacée par l'atelier proposé par Yann Vacher et Marc Thiébaud sur les thèmes de l'Accompagnement, créativité et réflexivité.

- 19 mai à Lausanne

Serge Gallant a animé cette intervention, nous proposant un modèle élaboré par son expérience de l'accompagnement des praticiens formateurs.

- 15 septembre à Lausanne

Intervision annulée par manque de participant-es

- 19 novembre à Lausanne

1^{ère} intervention à l'Espace Dickens à Lausanne

Roxanne Bruchez Ischi a animé cette intervention dont le thème était : APP modélisation et travail en sous-groupe.

VIE DE L'ASSOCIATION

C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que nous avons accueilli de nouveaux membres cette année. L'association compte 34 membres en 2025.

L'intervision du mois de janvier s'est prolongée par un souper à deux pas des salles de l'Espace Dickens à Lausanne. Cela nous a permis de partager nos expériences sous un autre angle et de découvrir la richesse humaine des membres de notre association.

Depuis le mois de novembre, nos interventions se tiennent à l'Espace Dickens, avenue Dickens 4 – 1006 Lausanne. C'est un lieu convivial, plus proche de la gare de Lausanne, qui facilite l'accès pour le plus grand nombre.

Le comité a connu quelques modifications lors de la dernière Assemblée générale du 18 juin 2025:

David Munuera est devenu président de l'ARSAPP, Armande von Wyss a quitté la présidence, mais reste membre du comité, Christophe Beday reste fidèle à son poste de trésorier. Angèle Bilemjian a quitté le comité et reste membre de l'association alors que Jean-François Cremona la succède au sein du comité. Celui-ci compte désormais quatre membres, conformément à l'article 7 des statuts.

Le comité remercie chaleureusement Angèle Bilemjian pour son investissement dans le comité.

PARTAGER SON EXPERTISE

Frédéric Charrin, membre de l'ARSAPP dès ses débuts, représente dorénavant notre association et la profession dans le comité scientifique du CAS HES-SO en Analyse des Pratiques Professionnelles..

Michèle Knuchel Bossel, membre de l'ARSAPP, a écrit un article dans le n°27 (juillet 2025) de la Revue de l'analyse de Pratiques Professionnelles sur les apports de l'Entretien d'Explicitation dans l'analyse de la pratique professionnelle.

Cet article se penche sur trois entretiens d'explicitation qui ont eu lieu durant des séances de supervision pédagogique individuelle. À travers leurs transcriptions, il en montre le déroulement. Michèle Knuchel Bossel explore de quelle manière ce type d'entretien peut apporter une plus-value à l'analyse des pratiques professionnelles et questionne ainsi sa pertinence dans ce contexte.

Knuchel-Bossel, M. (2025). Que peut apporter l'Entretien d'Explicitation en supervision ? *Revue de l'analyse de pratiques professionnelles*, 27, 79-105.

Accédez à l'article en ligne sur <https://www.analysedepatique.org/>

L'ANNUAIRE DES MEMBRES

L'annuaire permet aux membres de se présenter brièvement, de mettre en avant leurs spécialités et de rendre disponible leurs coordonnées pour de potentiels mandataires institutionnels. Cet annuaire n'est pas obligatoire et n'est donc pas exhaustif.

Il est disponible à partir du site internet de l'association à la page : <https://www.ARSAPP.ch/annuaire-des-membres/>.

RAPPORT DU TRÉSORIER 2025



Mesdames, Messieurs, chers et chères adhérent·e·s, chères et chers ami·e·s,

Conformément aux dispositions des statuts et en ma qualité de trésorier de notre association, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes pour l'exercice de l'année qui vient de s'écouler du **1 janvier au 31 décembre 2025**. Notre association a clôturé les comptes de son exercice comptable de l'année 2025, le **31 décembre 2025**.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon la comptabilité classique de l'associatif en tenant l'inventaire de ses réserves et de ses investissements. En outre, elle établit régulièrement un rapprochement bancaire qui lui permet d'établir la réalité de la trésorerie disponible de l'association. L'ensemble des opérations de saisies des dépenses et des écritures comptables ont été effectuées par Armande von Wyss, membre du Comité et Christophe Bédard, membre du Comité avec fonction de trésorier. Les statuts de l'association stipulent leur double signature pour libérer les paiements.

Enfin, à la suite de cet exposé, je vous soumetts les présents comptes à votre approbation par l'intermédiaire des vérificateurs des comptes.

Le résultat net comptable :

Le capital au 1 janvier 2025 s'élève à **5991,95 CHF** provenant du solde des exercices comptables précédents.

- Recettes : Comme chaque année, nos recettes proviennent des cotisations de nos membres ainsi que des intérêts bancaires. Le montant des cotisations s'élève à **3800 CHF** et le montant des recettes propres s'élève à **6,20 CHF**.

- Dépenses : Au cours de cet exercice 2025, le montant total des dépenses s'élève à **2098,30 CHF**.

- Résultat de l'exercice : Au cours de cet exercice 2025, le bénéfice s'élève à **1707,90 CHF**.

Le capital de l'association s'élève à 7699,85 CHF au 31 décembre 2025.

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2025 de notre association ne présente pas de signe d'alerte particulier et s'inscrit dans un développement logique de son activité.

Le résultat bénéficiaire s'explique par l'importante augmentation du nombre de membres, qui passe de **23 à 35 personnes**. Nous pouvons envisager de mettre en place de nouveaux projets, sans pour autant mettre en danger l'assise financière de notre association.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Mai 2026

RAPPORT DES RÉVISEURS DES COMPTES 2025

Rapport des réviseurs des comptes à l'attention de l'assemblée générale relatif aux comptes annuels 2025 de l'association ARSAPP

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan de l'ARSAPP pour l'exercice se terminant au **31 décembre 2025**.

La tenue de la compatibilité incombe au comité alors que notre fonction est de contrôler et d'évaluer cette dernière.

Compte tenu des examens effectués nous confirmons que :

- Les soldes des comptes du bilan sont justifiés,
- Les justificatifs correspondent à la comptabilité,
- La comptabilité incombe est tenue correctement et selon les règles de l'art.

Sur la base de notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels de l'association répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts.

Nous recommandons l'adoption des présents comptes annuels de l'association faisant apparaître un total des produits de **3'806,20 CHF**, un total des charges de **2'098,30 CHF**, laissant un **résultat bénéficiaire de 1'707,90 CHF**, portant le capital au 31 décembre 2025 à **7'699,85 CHF** au 31.12.2025.

Lieu, date : *St Prex, le 20/5/26*

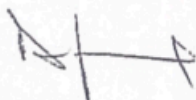
Les réviseurs de l'association :

Noms Réviseurs :

1- M. David Junod

2- M. Michael Décombaz

Signature 1



Signature 2



Document rédigé par :

Christophe Bédar, trésorier ARSAPP – Chemin de Vegney 10 – 1162 St Prex – 079.648.23.20 –
bedaychristophe@gmail.com

COMPTES ARSAPP 2025

BILAN 2025



Bilan 2025

		Actif	Passif
CCP		7 699.85 CHF	
Capital 01.01.2025	5 991.95 CHF		
Résultat de l'exercice	1 707.90 CHF		
Capital au 31.12.2025	7 699.85 CHF		7 699.85 CHF
Total		7 699.85 CHF	7 699.85 CHF

COMPTE PERTES ET PROFITS 2025



Compte de Pertes et Profits 2025

	Charges	Produits
Cotisations		3 800.00 CHF
Intérêts créditeurs		6.20 CHF
Ateliers et conférences	1 112.00 CHF	
Locations salles	280.00 CHF	
Frais bancaires	123.35 CHF	
Frais divers	582.95 CHF	
Bénéfice de l'exercice	1 707.90 CHF	
	3 806.20 CHF	3 806.20 CHF

COMPTE BANQUE 2025



		Crédit	Débit	Concerne
Banque au 1 janvier		5 991.95 CHF		
Cotisations annuelles		3 800.00 CHF		Membres ARSAPP
Fondation Clair-Val	3.2.25		100.00 CHF	Location salle
David Munera	3.2.25		181.95 CHF	Remboursement Infomaniak
Yann Vacher	17.3.25		1 112.00 CHF	Conférence et atelier pour l'ARSAPP
Intérêt créditeur	31.3.25	3.75 CHF		
Déduction IA 35%	31.3.25		1.30 CHF	
Frais	31.3.25		31.20 CHF	
Armande von Wyss	6.5.25		80.00 CHF	Remboursement cadeau Angèle
Intérêt créditeur	30.6.25	2.45 CHF		
Déduction IA 35%	30.6.25		0.85 CHF	
Frais	30.6.25		30.00 CHF	
Frais	30.9.25		30.00 CHF	
Assoc Espace Dickens	8.10.25		90.00 CHF	Location salle
Christophe Bédard	8.10.25		321.00 CHF	Remboursement repas AG
Assoc Espace Dickens	27.11.25		90.00 CHF	Location salle
Frais	31.12.25		30.00 CHF	
		3 806.20 CHF	2 098.30 CHF	
Total		7 699.85 CHF	-	

PERSPECTIVES

VISIBILITÉ ET PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

Site internet

Dans une optique de renforcement de la visibilité de l'ARSAPP et de ses membres, nous allons entreprendre en 2026 une refonte de notre site internet. Ce projet vise particulièrement à y intégrer un annuaire des membres plus accessible et mieux structuré. Cette démarche est réalisée avec la collaboration de Joy Robert, webmasters de *Sur Mesure concept*.

Représentation de l'ARSAPP

Conformément à sa mission de promotion de l'analyse des pratiques professionnelles, le comité a accru la présence de l'association auprès des institutions de formation :

- Perspective 2026-2027 : Une nouvelle intervention est programmée lors de la journée de clôture de la formation pour la volée actuelle, afin de pérenniser ce lien avec les futur·e·s professionnel·le·s.

Cadre Déontologique et Économique

Enfin, affirmant son rôle d'association professionnelle, le comité travaille à la définition d'une proposition de charte déontologique ainsi que de tarifs d'intervention de référence et à l'établissement de recommandations pour ses membres lors de l'élaboration de leurs offres.

ORGANISATION DES INTERVISIONS 2026-2027

Espace Dickens, av. Dickens 4 - 1006 Lausanne de 19h00-21h30

Depuis une année, pour des raisons pratiques et budgétaires, le comité a décidé de changer de lieu pour les intervisions. Nous nous réunissons dès lors à l'Espace Dickens, situé au 4 avenue Charles-Dickens à Lausanne. Le lieu et les salles nous donnent satisfaction ainsi, nous continuerons à accueillir les intervisions dans les salles de cet espace.

Dates :

- Lundi 12.01.2026 / 19h-21h30
- Mercredi 18.03.2026 / 19h-21h30
- Lundi 04.05.2026 / 19h-21h30
- Lundi 14.09.2026 / 19h-21h30
- Mercredi 04.11.2026 / 19h-21h30
- Lundi 18.01.2027 / 19h-21h30
- Mercredi 10.03.2027 / 19h-21h30
- Lundi 03.05.2027 / 18h - 20h30 (suivi d'un repas).

Communication : Les invitations sont transmises aux membres via la plateforme Cally.

Par ailleurs, pour fluidifier la communication de dernière minute, il existe un groupe de discussion sur l'application Signal (respectueuse de la vie privée). Les membres souhaitant rejoindre ce canal sont invité·e·s à installer l'application et à solliciter une invitation auprès du comité.

ACCUEIL DES STAGIAIRES DU CAS en APP HES-SO

L'ARSAPP ouvre ses portes pour accueillir des participant·es au CAS en analyse des pratiques professionnelles HES-SO effectuant un stage d'observation d'environ 12 heures ou au moins trois séances d'APP. Nous nous positionnons comme ressource de remplacement en dernier recours si des participant·e·s n'auraient pas trouvé de terrain d'observation pour valider les heures de stage demandées dans le cadre du Module 3. Notre position s'explique par le fait que le groupe d'intervision ne représente pas, dans son fonctionnement, un groupe conventionnel d'analyse de pratiques professionnelles.

DÉVELOPPEMENT ET FORMATION CONTINUE

Soucieuse d'enrichir l'offre de formation et d'élargir les champs de réflexion autour de l'analyse des pratiques professionnelles, l'ARSAPP officialisera son adhésion à l'Antenne Suisse Explicitation (ASE) début 2026 en tant que membre institutionnel.

Comme chaque année, nous envisageons d'organiser en 2026, un ou deux nouveaux événements à destination de nos membres sous la forme d'une soirée ou d'une journée de formation en lien avec la pratique de l'APP.

Le premier sera le 28 mars sous la forme d'une journée de réflexion et de formation organisée par l'association Antenne Suisse Explicitation, sur le thème : « Comment peut-on utiliser les outils de l'entretien d'explicitation dans l'accompagnement de collectifs ? » <https://explicitation.ch>

REMERCIEMENTS

Aux vérificateurs des comptes, Monsieur David Junod et Monsieur Michael Décombaz et à l'ensemble des membres qui font vivre l'ARSAPP.

LE COMITÉ

Président	David Munuera
Trésorier	Christophe Beday
Membre	Jean-François Cremona
Membre	Armande von Wyss



Correspondance :
ARSAPP
c/o David MUNUERA
Chemin du 23-Août, 1
1205 Genève

ARSAPP
IBAN : CH23 0839 0035 5609 1000 8

Alternative Bank Schweiz AG
4601 Olten 1 Fächer
CCP: 46-110-7

• info@arsaap.ch ☎ +41 79 747 81 85

<https://www.ARSAPP.ch>